

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le dix-sept février, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Étaient présents : M. André KUHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sylvain COCQ, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Jérôme DEMULLIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMETZ, M. Yves DUPONT, M. Jean Michel DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, Mme Joelle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Stéphane POULET, Mme Ewa VIVIER, M. Jean François ANTONINI, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Nicolas FRANCKE, M. Bernard JASPART, M. Jean Louis LEFEBVRE, M. Manuel LENGAGNE, M. Sébastien MESSENT, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, Mme Christine STIEVENARD, Mme Monique ZARABSKI.

Étaient excusés : M. Kévin DEGREAUX, M. Nicolas GODART, M. Sylvain ROBERT

Ont donné procuration : Monsieur Jean François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET à Madame Monique ZARABSKI, Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Alain QUEVA à Monsieur Jean Luc BOULET, Monsieur Sébastien DECARPENTRY à Monsieur Sébastien DARRAS, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Alain DE CARRION, Monsieur Patrice FRERE à Monsieur Alain DE CARRION, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULLIER, Madame Véronique DERANSY à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT à Madame Ewa VIVIER, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Monsieur Philippe DALLE, Monsieur Frédéric WALLEZ à Monsieur André KUHCINSKI, Madame Anne Sophie DUBOIS à Monsieur André KUHCINSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Olivier GACQUERES à Monsieur Steve BOSSART, Madame Carine BANAS à Monsieur Sébastien OGEZ.

Secrétaire de séance : M. Jean Michel DUPONT

Suite à l'annonce du compactage de l'usine Française de Mécanique en 2015, les élus du SIZIAF ont décidé de se porter acquéreur du foncier libéré et de porter un ambitieux projet de requalification du foncier afin d'éviter l'installation d'une friche industrielle de 90ha au cœur du Parc des industries Artois-Flandres.

Pour réaliser la viabilisation de la bande Ouest, le SIZIAF a mandaté le groupement de maîtrise d'œuvre Egis Ville et transport, KVDS, Auddicé environnement et biodiversité en mars 2020.

Un schéma directeur de cette bande ouest a été approuvé en avril 2021. Ce schéma directeur permet de commercialiser une dizaine d'hectare avec des parcelles de 6 000 m² à

Convocation adressée aux
délégués le :

17 Février 2022

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 30
- Votants : 46

Délibération affichée le :

2 Mars 2022

Délibération certifiée

exécutoire le :

2 Mars 2022

7 -

**BANDE OUEST :
LANCEMENT DES
TRAVAUX DE
VIABILISATION LOT 2
ET 3.**

20 000 m², de réserver 8 ha à des activités de loisirs et de services à l'industries et de prévoir 5 ha de voirie, cheminement piéton et cycliste et aménagements paysagers.

Il permet également de créer une entrée au site ACC et une entrée distincte au site Stellantis.

Le coût des travaux de ces 23 ha a été estimé à 8.2 millions.

Les travaux de viabilisation se réalisent en plusieurs phases sur 2 ans et 6 mois afin d'assurer le maintien des accès des sites en fonctionnement et de se caler aux travaux d'ACC.

La première phase des travaux a été lancée en septembre 2021 avec la réalisation anticipée des réseaux structurants de la bande ouest. Ces travaux ont été confiés au groupement SADE / EUROVIA et notifiés le 23 août 2021 pour un montant total de 1 476 113.76 euros H.T.

La phase suivante de l'opération de requalification correspond au réaménagement des 24ha de la bande ouest, à l'exception de l'aménagement de l'étang et de ses abords avec la création d'un pôle de vie qui fera l'objet d'un marché ultérieur. Les travaux de réaménagement de ce foncier sont divisés en 3 lots distincts :

- Lot 1 : Installations de chantier, terrassements, Assainissement et revêtements
- Lot 2 : Eclairage
- Lot 3 : Mobilier et espaces verts

Considérant que l'appel d'offres pour le lot 1 a été lancé en Octobre 2021 et que ces travaux ont été confiés à la société RAMERY TP à Lens pour un montant total de 3 055 059,45 euros H.T. pour la tranche ferme et les 5 tranches optionnelles,

Considérant qu'il est dorénavant nécessaire de lancer l'appel d'offres pour le lot 2 « Eclairage public » et le lot 3 « plantations et mobilier »,

Considérant que les travaux du lot 2 ont été estimés à 379 275 euros H.T. et les travaux du lot 3 ont été estimés à 1 050 439 euros H.T. par la maîtrise d'œuvre,

Considérant que les travaux des lot 2 et 3 seront réalisés entre mai 2022 et fin 2023 et que la consultation des marchés travaux pour les lots 2 et 3 seront lancés prochainement,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer les marchés des lots 2 et 3 avec les entreprises ou les groupements qui présenteront les offres économiquement les plus avantageuses,
- **Autorise** le Président à signer les éventuels avenants au futur marché

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

Le Président

PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES
André KUCHCINSKI